

*Interpellation présentée par la députée :  
Mme Morgane Gauthier*

*Date de dépôt : 18 mars 2010*

## **Interpellation urgente écrite**

**Fermeture programmée du haras fédéral d'Avenches, pourquoi Genève ne rue pas dans les brancards ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Le mois dernier, le Conseiller Fédéral Mertz a annoncé, au milieu de 80 mesures d'économies à l'intention des Chambres fédérales, sa décision de supprimer la subvention fédérale permettant au Haras fédéral d'Avenches de déployer ses activités. Cette décision unilatérale, sans aucune concertation avec les milieux concernés est d'autant plus surprenante que ce haras, seul dans son genre en Suisse, a été jugé de grande utilité pour le monde du cheval en Suisse.

Depuis plus d'une centaine d'années, Avenches est la capitale suisse du cheval. Il y a une quinzaine d'années, lors d'une précédente vague d'économies, le haras fédéral a su se reconverter et négocier une baisse de sa subvention en se restructurant. La restructuration a débouché sur une nouvelle répartition des tâches entre acteurs publics et privés. Malgré cela, l'article 50 de la loi fédérale sur l'agriculture qui sert de base légale à l'existence du Haras fédéral n'a pas été modifié. Comme son nom l'indique, le Haras fédéral a pour but de promouvoir l'élevage chevalin en Suisse. La partie des activités dévolues à la Confédération sont liées à l'élevage : mise à disposition de reproducteurs, recherche appliquée ou encore soutien à la promotion du cheval suisse. Le secteur privé a pris à sa charge la tenue des livres généalogiques, l'élevage de poulains et les infrastructures agricoles.

La restructuration a permis, sur deux ans, de réduire le personnel de 25 postes (75 à 50). L'effectif des chevaux a été réduit de 300 à 100 environ. 230 ha des 235 exploités par le Haras fédéral ont fait l'objet de la privatisation (<http://www.iena.ch/fr/iena/presentation/historique/index.html>, consulté le 17 mars 2010).

### **La résistance s'organise : ruades programmées !**

Suite à cette annonce de suppression budgétaire, les cantons de Fribourg, Vaud et du Jura s'unissent pour défendre le maintien du Haras fédéral d'Avenches (VD). Ils ont décidé de créer un comité d'action national coprésidé par les conseillers d'Etat Pascal Corminboeuf, Jean-Claude Mermoud et Michel Probst sous l'impulsion du ministre jurassien qui est à l'origine de la démarche. Dans un communiqué, les trois cantons rappellent l'importance du Haras fédéral pour l'élevage chevalin, notamment pour la race des Franches-Montagnes.

### **Mais que fait Genève ?**

En 2007, Genève a été l'hôte d'honneur du marché concours de Saignelégier. Dans son discours, le Conseiller d'Etat Unger a prononcé les mots suivants : « Genève compte environ 1800 chevaux, en majorité de loisir. Cela constitue le plus grand nombre de chevaux au mètre carré de Suisse ! L'élevage y est pratiqué avec beaucoup de rigueur par les 80 membres de notre Syndicat chevalin, qui détient évidemment un certain nombre de valeureux Franches-Montagnes.

Vous le voyez, sur notre petit territoire, comme sur le vôtre, la ville et la campagne se côtoient avec tendresse. Le cheval est un beau symbole de la connivence entre monde rural et culture urbaine. D'ailleurs, à Genève, chacun fait un bout du chemin: si les habitants de la ville vont régulièrement à la campagne, les chevaux, eux, viennent en ville ! Cette insolite transhumance se produit une fois par année, en décembre, lorsque les Genevois commémorent la victoire de 1602 sur les Savoyards à l'occasion de la fête de l'Escalade. Les chevaux parcourent alors à la lueur des flambeaux les pavés de notre vieille ville et leur présence, semblant surgir de notre Histoire, ajoute à cette célébration solennelle une magie extraordinaire. » (<http://www.geneve.ch/fao/2007/20070815.asp>)

L'activité équestre est extrêmement intense dans les campagnes genevoises, reconnue et appréciée. L'escalade n'étant qu'une des manifestations parmi d'autres. Il y a, le mois prochain par exemple, la finale de la coupe du monde d'équitation qui est organisée à Palexpo, en plus des manches organisées chaque année.

*Ma question vient dans la droite ligne des propos du Conseil d'Etat : en relevant l'importance du cheval dans notre Canton (qu'elle soit une importance numérique ou culturelle), qu'attend le Conseil d'Etat pour se joindre aux Cantons de Vaud, Fribourg et du Jura pour sauver le haras fédéral ou a-t-il une autre tactique pour contribuer au sauvetage de cette vénérable institution, utile tant aux professionnels du cheval qu'aux amateurs ?*